



**COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE LA DRAC BRETAGNE
CFDT / CGT / SUD /UNSA**

Une assemblée générale du personnel s'est réunie le 12 juillet 2011 réunissant 35 personnes.

L'intersyndicale de la DRAC. Bretagne s'associe pleinement à toutes les déclarations émises par les intersyndicales des DRAC et invite tous les agents du Ministère de la Culture et de la Communication à soutenir largement ce mouvement de protestation par tous les moyens dont ils disposent.

Aucun doute possible, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne/Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine et leurs missions, tout comme pour les autres DRAC/STAP, ne sont pas sauvées :

- l'élaboration sans fin de deux projets de services consécutifs, imposés sous couvert d'une parodie de dialogue social, ne fait que brouiller le sens des missions des agents qui se sentent remis en cause dans leurs actions, leurs compétences et leur professionnalisme ;
- mise en place de « Chorus » qui génère de la souffrance au travail et de multiples dysfonctionnements quotidiens dans tous les services (non adaptation de l'outil, impossibilité de traiter correctement les commandes, difficultés de paiement pour les partenaires, surcharges de travail pour de nombreux agents.....) et contribue, par la même, à la désorganisation des services et à la perte de crédibilité vis à vis de leurs différents interlocuteurs ;
- restructuration et déménagement au coup par coup sans réflexion globale ;
- effectifs et moyens en chute libre (contrat non renouvelé du responsable du service budgétaire et comptable)
- instances paritaires bafouées ;
- dégradation du service rendu aux usagers ;
- mal être au travail face aux difficultés à réaliser les missions.

Autant d'effets destructeurs de la RGPP qui placent l'ensemble des personnels dans des conditions d'exercice de leurs missions particulièrement difficiles alors même qu'ils auraient besoin d'être renforcés dans leurs actions afin de pérenniser le bon fonctionnement de services publics de qualité.

Les agents de la DRAC Bretagne ont proposé des actions qui informeront et impliqueront les différents partenaires des DRAC.

RENDEZ VOUS EN SEPTEMBRE

Rennes, le 12 juillet 2011